



**COMMUNE DE DONNELOYE  
CONSEIL GENERAL**

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL GENERAL DU 03 FEVRIER 2021

La séance est conduite par le Président Monsieur Gilbert Gavillet

Le Conseil Général de Donneloye

- vu le projet de budget et le préavis no 07/2020 présenté par la Municipalité
- entendu le rapport de la commission des Finances et de Gestion
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour, décide

**1. D'accepter le budget de la bourse communale de Donneloye  
arrêtés comme suit pour l'année 2021 :**

Revenus	2'624'210.00
Charges	2'927'860.00
Excédent des charges	303'650.00

Le Président

Gilbert Gavillet



la secrétaire

Murielle Jaquier